

**Zeitschrift:** Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

**Herausgeber:** Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

**Band:** 99 (2001)

**Heft:** 7

## **Sonstiges**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Délai d'inscription:  
10 août 2001

Le nombre de participants est limité à douze personnes. Inscription par écrit (préciser l'association dont vous êtes membre).

Information et inscription auprès de:  
Etienne Bayard, Haus Anthea, CH-3970 Salgesch, tél. privé 027/456 26 32, tél. prof. 027/455 91 31, e.bayard@bluewin.ch

## TG5 – Mensuration (selon ancien et nouveau droit)

La commission pour les questions professionnelles et de formation de l'ASPM vous rend attentif à l'offre suivante pour la formation continue: Le module TG5.

La MO93 a bientôt dix ans. Les ordonnances techniques sont appliquées pour les premiers relevés.

Comment gère-t-on les anciennes mensurations mises vigueurs avant 1993?

Quelles sont les méthodes pour «récupérer» et interpréter les anciennes données approuvées par la Confédération?

Le cours mensuration apportera les réponses à ces questions.

Objectifs d'apprentissage:

- Décrire les bases légales et les techniques fondamentales de la mensuration au niveau cantonal et fédéral

Contenus:

- La MO93 et son organisation du domaine de la mensuration
- Mandats et accords de prestations, soumissions et décomptes
- Renouveler les données, (rénovation, numérisation préalable, mise à jour périodique)
- Interpréter des réseaux de points fixes mise à jour par plusieurs générations
- Appliquer des méthodes de transformation
- Maîtriser les travaux de mise à jour

Temps de cours:

70 leçons d'études: 24 leçons enseignées et 46 leçons de travail individuel

Déroulement:  
6 x 4 leçons

Conditions préalables:

Certificat TG1. Pour les ingénieurs EPF et ETS, le module TG1 n'est pas une condition préalable

Responsable du cours:  
Laurent Niggeler, Ingénieur géomètre

Contrôle des objectifs:  
L'examen se déroule sous la forme d'un test des connaissances. L'examen peut aussi être divisé en examens partiels.

Reconnaissance:

- Enregistrement dans le passeport de formation continue
- Examen partiel certifié

Dates:  
En automne 2001

Lieu:  
à déterminer (région de Lausanne)

Prix:  
Frs 600.– pour membre (ASPM)  
Frs 720.– prix normal

Délai d'inscription:  
15 août 2001

Information et inscription auprès de:  
Etienne Bayard, Haus Anthea, CH-3970 Salgesch, tél. privé 027/456 26 32, tél. prof. 027/455 91 31, e.bayard@bluewin.ch

## TG1 – Théorie des erreurs

La commission pour les questions professionnelles et de formation de l'ASPM vous rend attentif à l'offre suivante pour la formation continue: Le module TG1.

L'expérience montre que n'importe quelle mesure est entachée d'une certaine imprécision. Le géomètre doit donc la connaître pour évaluer la précision et la fiabilité des points calculés.

Objectifs d'apprentissage:

- Connaître les notions de base
- Apprécier et évaluer les grandeurs des erreurs

Contenus:

- Appliquer à l'aide d'exemples simples les lois et la propagation des erreurs
- A l'aide d'exemples pratiques, évaluer les sources et les grandeurs des erreurs et en apprécier la précision

Temps de cours:

50 leçons d'études: 20 leçons enseignées et 30 périodes de travail en groupe ou individuel

Déroulement:  
5 x 4 leçons

Conditions préalables:  
Certificat fédéral de capacité de dessinateur ou une formation équivalente

Responsable du cours:  
A déterminer

Contrôle des objectifs:  
Test de calcul et des connaissances

Reconnaissance:

- Enregistrement dans le passeport de formation continue
- Examen partiel certifié

La connaissance de TG1 est une condition préalable pour pouvoir suivre les modules TG2, TG3 et TG4

Dates:  
En automne 2001

Lieu:  
à déterminer (région de Lausanne)

Prix:  
Frs 500.– pour membre (ASPM)  
Frs 600.– prix normal

Délai d'inscription:  
15 août 2001

Information et inscription auprès de:  
Etienne Bayard, Haus Anthea, CH-3970 Salgesch, tél. privé 027/456 26 32, tél. prof. 027/455 91 31, e.bayard@bluewin.ch

**VSVF-Zentralsekretariat:  
Secrétariat central ASPM:  
Segretaria centrale ASTC:**

Schlichtungsstelle  
Office de conciliation  
Ufficio di conciliazione  
Birkenweg 64  
3123 Belp  
Telefon 031 / 812 10 76  
Telefax 031 / 812 10 77  
www.vsvf.ch



**Stellenvermittlung**

Auskunft und Anmeldung:

**Service de placement**  
pour tous renseignements:

**Servizio di collocamento**  
per informazioni e annunci:  
Alex Meyer  
Rigiweg 3, 8604 Volketswil  
Telefon 01 / 802 77 11 G  
Telefax 01 / 945 00 57 P